

éditorial

Opération « Testez vos limites »

Les jeunes de 18-24 ans forment une catégorie à risque pour les accidents de la route. Alors qu'ils représentent environ 10% de la population, ils forment plus de 20% des tués et blessés graves de la circulation.

En 2001, 5 015 jeunes, passagers ou conducteurs de voiture, ont été tués ou blessés gravement. La moitié des décès de jeunes dans un accident de la route se produit durant les week-ends et jours fériés. Ajoutons la voiture pleine de copains, un conducteur bien "imbibé" d'alcool... une distance moyenne parcourue de plus de 20 kms pour se rendre en discothèque... et on a le cadre type de l'accident de jeunes aux conséquences souvent catastrophiques.

Quelques chiffres éloquentes

- 150 000 accidentés de la route par an.
- 22 morts par jour.
- 100 000 délits de fuite par an dont 3 743 sans permis de conduire.
- 60% des automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse, 70% pour les motocyclistes.
- 1 250 morts sur 2 roues, 90% ont moins de 45 ans.

Le risque d'avoir un accident sous l'emprise de cannabis est multiplié par 2,5, le même risque mélangé avec de l'alcool est multiplié par 4,8.

- 70% des paraplégiques sont des jeunes gens âgés de 25 à 35 ans.

En Région Rhône-Alpes les chiffres pour l'année 2001

- Accidents corporels : 9 642
- Tués : 697
- Blessés : 13 381

Il est important de savoir comment les jeunes appréhendent ce risque.

Est-ce que leur première idée est la crainte de se faire "prendre" par la police, ou bien d'être blessés, voire tués ?

Alors, quand on parle de sanction, il faut aussi parler formation et éducation, comme nous ne voulions pas être des censeurs, nous avons essayé, d'être des éducateurs.

C'est pour cela que notre association est allée à la rencontre des jeunes les nuits des 17 et 18 mai, de 23 h à 6 h 30,

sous un chapiteau placé à proximité de la discothèque "Le Phœnix" à Meylan. Nous avons accueilli environ 400 jeunes gens et jeunes filles. Avant d'entrer dans l'établissement nous leur avons donné un bon pour un petit déjeuner, ils ont aussi rempli un bulletin de participation de tirage au sort pour des entrées gratuites, mais surtout 4 d'entre eux sont invités par les pilotes professionnels Bruno Saby et Bertrand Balas pour un "Baptême de Piste" sur le circuit du Laquais situé à Champier en Isère et dirigé par Eric Vautier un meylanais qui pour l'occasion met à disposition son circuit.

Si pour cette première (et non pas



pour la deuxième année comme l'a écrit le DL), nous n'avions pas idée de ce que serait l'impact auprès des jeunes, nous avons pu constater avec bonheur l'intérêt d'une telle opération, car ni les "images chocs" d'accidents, ni les uniformes des gendarmes de la brigade de Meylan et Villard-Bonnot, pas plus que ceux de la police municipale n'ont fait fuir nos jeunes, bien au contraire, ils en redemandent, car les mots magiques étaient : sensibilisation, dialogue, information, écoute, et partage. Les 700 pains au chocolat et pains aux raisins, les jus d'orange, les fruits, les cafés et chocolats chauds fournis par le magasin Carrefour ont eu un succès fou.

Beaucoup ne connaissaient pas l'utilisation de l'alcotest, et ont été surpris de constater qu'ils étaient positifs. **Le taux limite est très vite atteint, 2 verres de vin suffisent**, heureusement la Macif de Meylan nous avait largement

sommaire

BULLETIN SPÉCIAL ► Opération "Testez vos limites" page 1 / 2 ► Interview : les adjoints rendent compte aux meylanais page 3 à 6 ► Dans le prochain numéro vous pourrez lire les interviews de Richard Marchand, Michel Bernard, Jean-Bernard Launay, Camille Friedman, Christian Sartorius.

doté de 500 alcolotests et quelques uns sont aujourd'hui dans les voitures "au cas où". Les jeunes ont déclaré boire 4 à 5 verres s'ils ne devaient pas prendre le volant. Nous devons aussi souligner le comportement responsable des gérants de l'établissement, n'hésitant pas à se laisser confier les clefs du véhicule si la personne n'était pas en état de conduire, et si personne ne pouvait le faire à sa place. Certains se sont vus refuser l'entrée car ils étaient déjà hors des limites.

Bruno Saby et Bertrand Balas ont fait un tabac auprès des garçons passionnés de sport automobile, leur présence a été très bénéfique pour la réussite de cette opération. Steve, Julien, Anthony et Rodolphe sont des privilégiés car, ils vont pouvoir éprouver les frissons de la vitesse en toute sécurité sur un circuit fermé, certains se sont contentés d'un autographe.



Philippe Taormina, Renée Reynier, Jacques Lazzarotto

Le jeune Henri qui après une nuit de juillet 1999 s'est réveillé d'un coma pour apprendre l'horreur, ses copains Frédéric, Sébastien, et Antonin sont morts, Guillaume est grièvement blessé. Henri restera un peu moins de deux ans au centre hospitalier de Saint-Hilaire du-Touvet, il en sort paraplégique. Aujourd'hui il dit. **"Je ne peux pas demander pardon, ce que j'ai fait est impardonnable. Je voudrais faire comprendre que ce qui m'est arrivé peut arriver à d'autres, c'est pour ça que je vais dans les lycées pour témoigner et sensibiliser les conducteurs, leur faire prendre conscience de la responsabilité qu'ils ont lorsqu'ils prennent le volant. Je ne leur fais pas la morale, j'explique Et il ajoute, "ce que je fais, je le fais pour me reconstruire".**

Connaissez-vous "Capitaine de soirée" ?

C'est celui ou celle qui ne boit pas et qui prend l'engagement de ne pas consommer d'alcool au cours de la soirée pour reconduire ses amis en toute sécurité, l'opération est chapotée par les comités départementaux de la Prévention Routière et toutes les discothèques qui acceptent d'offrir une entrée et deux boissons sans alcool à celui ou celle qui s'engage à ne pas boire. Aux Etats-Unis dans l'état de Californie l'alcool est tolérance zéro. Pris en flagrant délit de conduite en état d'ivresse la police vous confisquera votre permis de conduire et votre voiture sur le champ, un an de retrait du permis de conduire plus une condamnation à 3 ans de mise à l'épreuve.

Avoir un permis n'est pas un privilège !

Le Lieutenant P. Kropp de la gendarmerie de Meylan, entouré de ses collègues du peloton de l'autoroute a tenu un dialogue franc et ouvert avec les jeunes, leur avouant combien il leur était difficile d'aller au petit matin annoncer aux familles que leur enfant était décédé dans un accident dû à la vitesse ou à l'alcool. Quelques jeunes se sont intéressés au métier de gendarme et en ont profité pour parler avec les hommes en uniforme qu'ils craignent tant lorsqu'ils ne respectent pas les règles du code de la route...

La maman de Pierre-Hugues était avec nous, son fils a été victime du dépassement dangereux d'un chauffard sur la RN 532 le 29 juin dernier, elle nous présentait un diaporama retraçant la trop courte vie de son garçon.

La Ligue Contre les Violences Routières était représentée par A. Marie Aublanc, un questionnaire était présenté aux jeunes afin de connaître leur comportement au volant, et leur observation des règles de conduite en général.

Le Samu avec 3 personnes bénévoles ont expliqué les gestes simples à faire en cas d'accident grave ou d'urgence médicale, ils ont insisté sur les 6 points suivants :

1) Je fais le 15 (n° gratuit). 2) Je donne le numéro d'où j'appelle. 3) Je donne l'adresse exacte. 4) Je décris ce que je vois. 5) Je réponds aux questions du médecin. 6) Je suis ses conseils et je reste auprès du malade ou du blessé.

Merci à Jean-François, Linda et Fabien.

"L'alcool n'est pas uniquement un facteur d'accident" explique le Dr Michel Mallaret Chef du Service de Toxicologie et de pharmacovigilance au CHU de Grenoble, "Il y a le problème des drogues qui peuvent entraîner une désinhibition, c'est à dire une prise de risque excessive, une perte de réflexe et une baisse de vigilance".

Madame Le Maire et son adjoint à la sécurité, Damien Guiguet, sont venus saluer les partenaires, tous bénévoles de cette opération et leur a dit combien elle se sentait concernée par ce type d'action de sensibilisation.

"Pour ce qui me concerne, dira Kitty Lequesne, cette opération nous aura il est vrai demandé beaucoup de travail pour son organisation, nos partenaires ont joué le jeu à fond par leur générosité et leur dévouement pour une cause qui nous tenait tant à cœur, et quelle satisfaction d'aller à la rencontre de tout ces jeunes qui nous ont étonnés par leur prise de conscience et leur responsabilité, leur bonne humeur, leur sourire et leurs remerciements".

"Merci, Madame on n'avait jamais vu ça avant, c'est super !!"

Arielle Raynaud

Accidents de la route

Nouvelle baisse en mars

Le nombre de tués sur les routes françaises a baissé de 28,5% en mars, par rapport à la même période de l'année dernière, avec 172 vies épargnées, selon les chiffres provisoires communiqués par le ministère des Transports. Ce sont, au total, 431 personnes qui ont trouvé la mort sur la route, contre 603 en mars 2002. Au cours des trois premiers mois de l'année, le nombre d'accidents corporels a été de 18 511, contre 25 127 au premier trimestre 2002, soit une baisse de 26,3%. Dans le même temps, le nombre de tués a baissé de 32,5%, avec 1190 morts, contre 1762 morts sur les trois premiers mois de 2002.

Lors de la création de l'association en mai 2001, notre engagement était d'être le lien entre les meylanais et les élus. Aussi, en rencontrant chacun des adjoints au Maire, nous leur avons proposé de faire un point à leur "arrivée aux affaires", à ce jour, c'est-à-dire à mi-mandat, ainsi que leurs perspectives et projets pour demain.



Vue du lac de La Taillat

Caroline Ronin, merci d'avoir répondu favorablement à notre invitation. Vous avez choisi de décliner les différents points inscrits dans le programme électoral et qui concernent votre délégation.

I - Suppression des points noirs paysagers.

Un point noir paysager est un emplacement où les déchets, détritiques... sont déposés de telle manière qu'ils génèrent une nuisance pour autrui. Un travail a été fait en concertation avec les associations de quartier, notamment Béalières, Buclos, Haut-meylan. Pour recenser ces points noirs et pour les ré-aménager. Ce projet abouti, a été présenté lors de "La Journée Propre" en mars 2002 sur le thème de l'éco-attitude.

Maintenant, les points de regroupement déchets font l'objet d'un suivi régulier.

Lac de la Taillat

Un pré projet a été élaboré avec les associations environnementales, chasse, pêche, FRAPNA,

Ce projet a retenu l'attention des autorités territoriales. Par délibération du Conseil Général, le lac de la Taillat est maintenant "Espace Naturel Sensible".

La Municipalité s'est engagée dès l'acquisition du site, en s'appuyant sur d'importants concours financiers extérieurs (Conseil général, Ministère de l'Intérieur) afin de permettre à ce site sa valorisation et l'accès privilégié à un public soucieux de conserver sa beauté.

II - La Grande Traverse.

La Grande Traverse est maintenant un chemin que tout Meylanais peut emprunter traversant d'Est en Ouest (ou vice versa) les différents quartiers de la ville. C'est un regard porté sur l'évolution de la ville, son urbanisme, sa flore, ses points de vues, son patrimoine historique ... Un livre merveilleux intitulé "Le chemin du regard et de la mémoire" a été édité et est disponible en Mairie et auprès des associations de Meylan qui ont particulièrement œuvré à la réalisation de ce projet. Prochainement, trois étapes vont faire l'objet d'un aménagement particulier : Le Trêve de Chaumetière, le bouilleur de cru, les Ombrages au pôle gérontologique. La Grande Traverse bénéficiera d'une signalisation SIPAVAG SIP chemins de randonnées.

III - Restriction de l'affichage publicitaire.

Sous la responsabilité du préfet, la municipalité a mis en place tout de suite un groupe de travail afin de revoir le règlement local de publicité. Ce document

règlemente l'affichage publicitaire, les enseignes et pré-enseignes sur la commune. Il datait de 1983. Seule sa modification doit permettre de diminuer les panneaux publicitaires. Le nouveau RLP devrait être proposé au conseil municipal en fin d'année 2003, et aboutir à une diminution de 40% des surfaces publicitaires.

IV - Veille environnementale.

Dans les 90 jours, un site appelé Veille Informations Environnementales "VIE" a été créé et mis à disposition des Meylanais. Nous vous invitons à aller le consulter : www.mairie-meylan.fr C'est une mine d'informations... site Environnement.

V - Suppression de Droit de Préemption Généralisé.

Pas d'ambiguïté. Une des premières décisions du Conseil Municipal. Le DPU a été maintenu seulement sur les zones commerciales et à enjeu d'aménagement urbain. Il a été complètement enlevé sur l'habitat.

VI - Numéro vert pratique et urgence Mairie.

Il n'a pas été mis en place à ce jour car le terme "urgence" ayant une connotation santé et sécurité risquait d'induire en erreur quant à son utilisation. Ce point reste à étudier.

VII - Référendum d'initiatives locales.

Pas de dispositif législatif et officiel en place à ce jour.

Toutefois, mise en œuvre d'un comité de participation des habitants pour la restauration du cadre de vie du quartier des Béalières. Ce comité a pour mission d'identifier les problèmes et leurs solutions en collaboration avec les élus et les services de la Mairie. Une votation par les habitants du quartier clôturera ce travail à fin 2003.

Caroline Ronin

Plutôt que de refaire l'histoire, la municipalité préfère construire l'avenir et progresser peu à peu.

Logements sociaux

La Municipalité a fait un gros travail administratif de mise en ordre des dossiers, de gestion des subventions, elle a identifié une personne dans les services pour gérer cet enjeu sur notre commune. L'objectif des 20% de logements sociaux est un objectif à 20 ans et fait l'objet de nombreuses polémiques politiques.

La position de la Municipalité est :

- Tout nouveau projet de construction consacre 20% de sa SHON à du logement social.
- Meylan ayant en partie achevé son urbanisation, 20% sur les nouvelles constructions ne permettent pas de compenser l'historique et donc d'arriver à terme aux 20% de logements réglementaires, norme que le gouvernement a récemment suspendu.

Damien Guiguet, quelles sont les premières dispositions que vous avez du prendre dès votre arrivée à la mairie ?

Une de nos priorités est de maîtriser la masse salariale. A Meylan, celle-ci représente 60 % du budget de fonctionnement (le ratio normal est de 50%, à Meylan 55% serait acceptable compte tenu du niveau de service offert). Grâce à une réorganisation des services, à une meilleure gestion des remplacements et en jouant sur les départs (retraites ou mutations), **il a été possible, en 2002 d'économiser 200 000 euros par rapport aux prévisions du budget primitif.** Ce résultat est encourageant mais l'effort doit être poursuivi pour gérer avec rigueur ce budget de 15 millions d'euros. Pour y parvenir, un climat de dialogue et de confiance doit exister avec le personnel.

Les agents communaux sont des partenaires et des interlocuteurs, ils doivent être des acteurs de la politique communale. Des perspectives de carrière et de prise de responsabilité doivent leur être offertes en contrepartie de leur engagement pour la collectivité.

Je me réjouis également du niveau de compétence du personnel communal et de son attachement à Meylan.

Le dossier des emplois jeunes, qui arrive à terme, est également un sujet de pré-occupation.

Certains resteront au sein des services, d'autres poursuivront leur carrière ailleurs, la ville de Meylan s'efforce de les aider à réussir leur projet. **L'objectif est qu'aucun ne reste sans solution.** Le système des emplois jeunes créé par le gouvernement Jospin n'est pas une formule que j'approuve. Cependant, nous avons une responsabilité envers ces jeunes qui se sont investis avec efficacité au service de la ville.

La sécurité est un autre sujet important.

Certes, Meylan ne connaît pas les difficultés que rencontrent certains secteurs, pour autant, une évolution inquiétante existait ces dernières années.

La Police Municipale a été renforcée et ses horaires d'intervention revus pour assurer une présence en soirée.

Une coopération étroite et confiante

s'est engagée avec la Gendarmerie, et Meylan a été la première Ville de l'Isère à mettre en place un **Conseil Local de Sécurité et de Protection de la Délinquance (CLSPD)**, s'inscrivant dans le dispositif instauré par Nicolas Sarkozy.

Cette instance, présidée par le Maire, réunit professionnels de la sécurité, animateurs sociaux, enseignants et représentants de la population. La question de la sécurité réclame la transparence et doit éviter les polémiques, c'est pourquoi nous avons proposé un siège au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance à un élu de l'opposition.

Le CLSPD s'est donné pour objectifs d'optimiser la coopération Police Municipale – Gendarmerie, de lutter contre l'insécurité routière, de mettre en place une aide aux victimes et de lutter contre les cambriolages.

Aujourd'hui, il faut se garder de tout triomphalisme mais l'on peut dire que la situation s'améliore lentement, notamment pour les cambriolages, et une permanence d'aide aux victimes est organisée régulièrement en Mairie.

Un Conseiller Municipal, Victor Pétrone a été chargé, à mes côtés, de suivre les questions de sécurité afférentes aux centres commerciaux.

Par ailleurs, Sébastien Roché, Chercheur au CNRS de Grenoble, membre du Haut Comité pour l'Intégration et spécialiste de la délinquance accompagne la mise en place de la politique Meylanaise de sécurité.

Garantir la sécurité et donc la liberté d'aller et venir et de profiter de ses biens est un des premiers devoirs d'un élu.

Il faut le faire avec humanisme, écoute mais sans laxisme et sans oublier que la sanction est parfois la meilleure des préventions.

Les secours à personnes ont également été au cœur des actions de la municipalité et, une mise à niveau de la caserne des pompiers financée par la commune (15.000 €) a permis l'attribution aux Pompiers de Meylan d'une ambulance.

Damien Guiguet

Sur la compagnie de Meylan, qui comprend la vallée du Grésivaudan, le massif de la Chartreuse et la cluse de Voreppe, le nombre d'accidents sur les quatre premiers mois a très sensiblement baissé cette année. Il s'agit d'une diminution de l'ordre de 40%. Le nombre de blessés a été quasiment divisé par trois, mais nous avons toujours autant de morts à déplorer. Si les comportements semblent s'améliorer globalement sur les routes, les accidents les plus graves, et notamment les mortels, sont très souvent associés à une forte alcoolisation de l'auteur (60% des morts des 4 premiers mois de cette année !). L'opération « Testez vos limites » nous a permis de sensibiliser directement les jeunes qui sortent de discothèque ; en effet, même si l'impact est difficilement quantifiable, le bilan apparaît positif, car les contacts, les dialogues et les photos d'accidents survenus dans la région ont amenés certains d'entre eux à prendre conscience des risques réels qu'ils encouaient au volant, surtout après avoir consommé de l'alcool ou des stupéfiants.

*Olivier Le Biannic
Capitaine de la gendarmerie
de Meylan*

Afin de conforter l'efficacité du service de Police Municipale dans ses missions de sécurité publique et d'optimiser sa coordination avec les services de Gendarmerie, la ville de Meylan a recruté un professionnel solide pour occuper les fonctions de Directeur de la Police Municipale.

Commandant de Police Nationale, Monsieur Jacques Lazzarotto a effectué sa carrière au sein de la Police judiciaire, notamment à la répression du banditisme.

Homme de terrain, organisateur efficace, à l'autorité souriante, Monsieur Lazzarotto s'est donné pour priorité d'accroître la réactivité de la police municipale. Convivial et courtois, il s'est aussitôt intégré à la vie meylanaise.

Jean-Claude Peyrin : 6^e adjoint. Les secteurs dont il a la délégation sont :

- les infrastructures routières
- le patrimoine immobilier communal
- les établissements recevant du public (E.R.P.)
- le patrimoine historique de la commune

Meylan Maintenant a recueilli les propos de Jean-Claude Peyrin sur les quatre points cités plus haut.

I - Les infrastructures routières sont très importantes pour une ville car c'est autour d'elles que s'organise la vie de la commune. La circulation automobile augmente régulièrement, de 2 à 3% chaque année sur l'ensemble du territoire. Le devoir d'une commune est de faire face à cet accroissement et de mettre en place des mesures adaptées. Il faut repenser le réseau routier afin de permettre l'écoulement de la circulation automobile. Un autre moyen consiste à faire que les habitants utilisent moins (ou tout au moins différemment) leur véhicule, et ce, au profit des autres modes de déplacement (transport en commun, deux roues, marche à pied). Ce changement de mode de déplacement s'appelle le **transfert modal**. Pour avoir une vision d'ensemble, un plan local de déplacement (PLD) est en cours d'élaboration dans une démarche volontaire, car c'est la seule façon pour une commune de ne pas avoir à subir les évolutions à venir.

Par ailleurs, un certain nombre de projets seront mis en chantier sur le territoire communal et verront le jour avant la fin du mandat. **Parmi eux la RD11M qui reliera les deux Zirst de Meylan et Montbonnot, projet très structurant pour les modes de déplacement qui pourrait voir le jour en 2005.**

2^e projet : "l'Hélice", bretelle permettant de relier directement la rocade sud à l'entrée dans la Zirst par l'avenue du Taillefer, prévue pour 2006.

3^e projet structurant à long terme, la rocade nord (le tunnel sous la Bastille), dont la présélection d'entrée du tunnel se ferait avant le Carrefour de l'Europe, faisant de Meylan une ville "Porte" pour ce tunnel.

En matière de transport en commun, autre projet à venir, **celui de la Directissime, mesure compensatoire de l'absence de tramway à Meylan.**



Église Saint-Victor

Cette ligne de bus au départ de Grenoble empruntera la voie express jusqu'au pont des Sablons pour atteindre la Revirée à Meylan, passer par l'avenue du Vercors jusqu'à Maupertuis. Autres projets à plus long terme : **la jonction de la Zirst au domaine universitaire**, le Transport en Commun en Site Propre de la rive droite du Grésivaudan (TCSP).

II - Le patrimoine communal immobilier : le gymnase du Charlaix, comptant 499 places, a été inauguré le 16 mai dernier. La piscine des Buclos : le projet de reconstruction de la piscine des Buclos a été redimensionné. **Il ne s'agit plus du complexe aquatique pharaonique envisagé par la précédente municipalité, mais d'une piscine à taille humaine, dimensionnée pour accueillir**

les meylanais, leurs enfants et leurs associations. La surface des bassins sera néanmoins doublée, les cibles Haute Qualité Environnementale et la Qualité d'usage seront prises en compte, de même que les légitimes aspirations des riverains. La concertation avec les meylanais est en cours. Livraison septembre 2006.

Restructuration du rez-de-chaussée de l'ancienne perception afin d'agrandir l'hôtel de ville (dans le but d'améliorer l'accueil des meylanais), rénovation du complexe mi-plaine, maintenance et mise en sécurité des locaux d'accueil du Clos des Capucins.

III - Les E.R.P. : les établissements recevant du public. Il faut savoir que la commune est responsable en matière de sécurité, et qu'à ce jour il y a un besoin important de reprise en charge de ces établissements, c'est la raison pour laquelle la ville est en train d'effectuer un inventaire exhaustif de tous ces établissements recevant du public (qu'ils soient communaux ou non), **pour une mise en conformité avec la réglementation établie en 1995.**

IV - Le patrimoine historique communal. Un inventaire a été réalisé de juin à septembre 2002 sur le patrimoine public à partir d'une liste fournie par les archives municipales, et sur le patrimoine privé lorsque les propriétaires donnaient leur autorisation, et ceci dans le but de repérer les richesses patrimoniales pour mieux les conserver durablement. De grands bâtiments sont ainsi pris en compte : **les Capucins, l'église St-Victor dont la rénovation du toit fut effectuée l'année dernière**, cette année ce sera le chœur qui fera l'objet de recherches. Mais cet inventaire comprend également tous les éléments remarquables du "petit patrimoine" (croix, fontaines...).

Jean-Claude Peyrin



Le Clos des Capucins

La rédaction de Meylan Maintenant a rencontré Joël de LEIRIS, 1^{er} adjoint au Maire.

Meylanais depuis 10 ans et fort d'une expérience de plusieurs mandats au sein de la municipalité de Grenoble, Marie-Christine Tardy lui a confié cette place, car en l'absence du maire il est le garant de la commune et assume toutes les responsabilités. Il peut donc intervenir à l'égard de toutes les affaires communales dans le cadre de la législation existante, c'est à dire avoir les fonctions d'agent exécutif du conseil municipal, de magistrat municipal (assurer la sécurité publique : police municipale), et de représentant de l'Etat sous l'autorité du préfet. **Il est en quelque sorte le “fusible” de la commune puisqu'en son absence le maire lui délègue son pouvoir.**

Outre ce rôle de représentant de la commune, Joël de Leiris est délégué à la coordination générale des élus, il joue un rôle politique au sein de l'UMP pour rassembler les diffé-

rentes tendances et aborder sans état d'âme l'opposition.

Il a en charge les relations internationales, car Meylan se veut une ville tournée sur le monde ; en effet elle entretient des rapports privilégiés avec trois villes étrangères : Planegg en Allemagne, Gonzales aux Etats-Unis et Didcot en Angleterre. L'important étant de recevoir les délégations scolaires et d'organiser des opérations ponctuelles dans le domaine de la culture et du sport.

Une coopération décentralisée et une solidarité internationale sont menées pour soutenir des projets de développement avec la commune de Bamako 1 au Mali.

Les autres relations dont Joël de Leiris s'occupent sont celles relatives à l'économie industrielle et les concessions et assainissements des services publics.

En matière économique, la ville de Meylan a développé un tissu économique dense avec un millier d'entreprises (toutes activités confondues) implantées sur la commune. C'est ainsi qu'il siège au Conseil

Administratif de la Zirst allant de Meylan jusqu'à Montbonnot, à la MIE, la Maison des Initiatives et de l'Emploi qui aide les chercheurs d'emploi, travaille en concertation avec les entreprises locales et développe les emplois de proximité pour lutter contre le chômage.

En matière de concessions et assainissements des services publics comme l'eau, Joël de Leiris est vice-président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Grenoble (SIERG) dont 33 communes sont adhérentes, ainsi que le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Dhuy (SIED) auquel adhèrent 8 communes.

“Un grand projet se construit de petits travaux” affirme Joël de Leiris, qui fidèle dans son action après 24 mois d'exercice prouve que la municipalité respecte ses engagements : plus de solidarité, plus de sécurité, un environnement protégé, un cadre de vie préservé.

La rédaction

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement les personnes présentes sur l'opération “Testez vos limites” qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur fatigue, ainsi que les élus qui sont venus nous témoigner leur soutien avec beaucoup de chaleur et d'encouragements.

Kitty Lequesne,
Présidente



Rendez-vous Le prochain numéro du journal sortira en septembre 2003, lors du forum des associations qui se tiendra au gymnase des Buclos le samedi 13 septembre de 10 h à 18 h. Que l'été soit un moment privilégié pour vous retrouver en famille ou avec vos amis, loin des tracas, des grèves et des manifestations !

Meylan Maintenant à votre écoute : 04 76 18 01 73 - E-mail : meylan.maintenant@wanadoo.fr - www.meylan-maintenant.com



“Meylan Maintenant” - 14 allée de la Praly - 38240 Meylan

- J'adhère à l'association Meylan Maintenant, soutien de la majorité conduite par Marie-Christine Tardy ;
- Cotisation simple 15 € ; couple 23 € ; jeune 7 € ;
- membre bienfaiteur à partir de 45 €.

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de euros à l'ordre de “Meylan Maintenant”.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Email :